



AS LYON-CALUIRE HANDBALL

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE DE L'AS LYON-CALUIRE HANDBALL

(Acompte Stage Bellevaux 2024-Responsable du stage-XAVIER CHAINTREUIL)

Je soussigné PERROT/JOSSO autorise mon enfant PERROT JOSSO-LOUISE à participer au séjour de handball :
du Lundi 26/08/2024 au Vendredi 30/08/2024

JOUR(S) CHOISI(S)

Lundi 26 Août-Mardi 27 Août-Mercredi 28 Août-Jeudi 29 Août-Vendredi 30 Août

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins
doivent être remplies par le responsable légal.

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 16/08/2024, le club se réserve le droit de garder
le règlement à titre de frais de dossier, excepté si vous fournissez un justificatif du médecin.

En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe de direction d'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes
dispositions nécessaires en cas d'accident.

Allergie ou situation de santé particulière :R.A.S

AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise LOUISE-PERROT JOSSO à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par L'AS LYON
CALUIRE HANDBALL.

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre L'AS LYON CALUIRE HANDBALL en cas d'accident.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise l'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au
sein de l'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE

J'autorise LOUISE-PERROT JOSSO à rentrer par ses propres moyens après l'évènement. Dans le cas contraire,
les parents devront venir chercher leur enfant au GYMNASSE ANDRE LASSAGNE

Il est important de noter qu'en dehors des horaires de l'évènement, l'enfant est sous la responsabilité des
parents.

Fait à Le06/05/2024..... Signature